

*très illustre et très révérend.* (Ceux des collégiales sont simplement *révérends.*)

« Les archiprêtres et les vicaires forains sont dits *très révérends*. . . . Un curé, un bénéficiaire et un recteur d'église sont tous désignés par le qualificatif de *révérend*, de même que le clergé d'une église. . . .

« Tout prêtre qui n'a pas de titre spécial est appelé *vénérable*. » (J'ai omis les titres latins donnés dans l'ouvrage, dont les qualificatifs français ne sont que la traduction littérale.)

Mais voici qui répond *ad rem* à la tentative de généraliser ici l'emploi du titre d'*abbé*, si largement usité en France. Et j'aime à citer sur cette question un prélat français de race, mais romain d'idées et de traditions.

« 11. Le terme *abbé*, qui n'indique aucune fonction particulière dans l'Eglise, est employé journellement en France d'une manière aussi absurde qu'inconvenante. Qu'on l'applique à un séminariste ou à un prêtre sans place, très bien! mais qu'on n'en gratifie pas ceux qui ont droit à mieux. Leur donner *moins*, c'est les rabaisser. Ainsi on ne peut pas dire à tout ecclésiastique: l'*abbé* N. ou *Monsieur l'abbé*, mais on doit s'exprimer plus correctement en donnant à chacun le titre qui lui convient: le *vicair* N., le *curé* N., l'*archiprêtre* N., le *chanoine* N., ou, quand on lui adresse la parole: *Monsieur le vicair*, *M. le curé*, *M. l'archiprêtre*, *M. le chanoine*, *M. le vicair général*.

« On pousse même l'abus du mot *abbé* jusqu'aux dernières limites de l'absurde, car on emploie à la fois le *moins* d'abord et le *plus* ensuite. Par exemple, on dit sans sourciller et les exemples en sont fréquents dans les journaux: L'*abbé* N., *protonotaire apostolique*, ou *prélat domestique*, etc. (Un Monseigneur appelé *abbé*, quelle dérision!) L'*abbé* N., *vicair-général*, ou *chanoine*, *curé*, etc. »

Il y a quelques autres paragraphes de ce chapitre fort intéressants, à propos des *noms*, mais que j'omets *for brevity's sake*.

Bien respectueusement

Votre très dévoué en N. S.

C.-A. CARBONNEAU, ptre.

(N. D. L. R.) Evidemment l'auteur du « Dictionnaire de nos fautes » aura quelques corrections à faire lorsqu'il publiera une nouvelle édition.